



LETTRE D'INFORMATION

Nucicole

Octobre 2023

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE NOIX DU SUD-EST : L'ÉQUIPE EST PRÊTE !



Après avoir réuni **près de 200 producteurs** lors de l'assemblée générale constitutive mardi 5 septembre à Chatte, le Conseil d'administration, regroupant les 30 membres représentatifs de 10 zones de productions s'est réuni à Moirans le lundi 18 septembre pour élire le bureau, définir les grandes orientations de l'association et décider des premières actions à conduire.

Le bureau suivant a été élu : Jean-Claude Darlet, Président, secondé par Jean-François Giguel et Axel Masset, Vice-Présidents. Sébastien Renevier est élu Trésorier, secondé par un adjoint : Loïc Glenat. Gilles Charbonnel est élu Secrétaire avec pour Secrétaire adjoint Ludovic Traversier et en tant que membres : Christian Nagearaffe, Alexandre Escoffier, Vincent Cony, Sophie Bressot, Bertrand Robert, Benoît Villard, Sébastien Michel et Laure Mathieu.

extranet-isere.chambres-agriculture.fr



LES GROUPES DE TRAVAIL :

Après un tour de table des pistes de travail à conduire, **7 axes** ont été définis avec une équipe dédiée à chaque thématique et un ou deux responsables.



Les actions définies sont les suivantes :

- **Thématique fermage** : travail sur les règles de fixation du prix des noix fermage, Responsable : Gilles Charbonnel
- **Volet relationnel avec les metteurs en marché** : objectif de travailler sur des grilles d'achats en fonction de la qualité, Responsables : Jean-Claude Darlet, Bertrand Robert
- **Volet appellation** : Echanges avec le CING, Responsable : Jean-Claude Darlet
- **Communication, Responsables** : Benoît Villard, Mikaël Brunet
- **Groupe segmentation, diversification des produits issus de la noix**, Responsables : Laure Mathieu, Thibaut Lamothe
- **Structuration nationale de la filière nucicole** en lien avec le bassin du Sud-Ouest, Responsables : Christian Nagearaffe, Alexandre Escoffier
- **Volets moyens de production** (dont phytosanitaire, parasites de quarantaine...), Responsables : Jean-Michel Cotte, Axel Masset

DES PREMIERS RESULTATS ENCOURAGEANTS :

Vu le contexte de crise, le prix des noix fermage (ndlr : 2,29 €/kg la saison passée) se trouve très décalé par rapport à la réalité des prix de ventes. Devant le risque que des preneurs ne puissent honorer leur loyer, l'association s'est associée au syndicalisme lors de la dernière commission paritaire des baux ruraux pour proposer un prix qui soit cohérent avec le contexte actuel.
Mission accomplie : ce prix sera ramené à 1,32 €/kg pour la saison que nous abordons.

LES DERNIÈRES ACTIONS :



Le travail de sollicitation des pouvoirs publics, initié par les responsables professionnels des bassins nucicoles, se poursuit :

- Le Ministre de l'Agriculture, Monsieur Marc Fesneau, a été à nouveau interpellé lors de sa venue **au Salon Tech & Bio le jeudi 21 septembre**. Il nous a indiqué que la Mission d'enquête du CGAAER (Ministère) avait bien avancé son travail d'analyse de notre filière. Il a rappelé la nécessité pour notre filière de se structurer.
- Une réunion des représentants des deux bassins a eu lieu avec les services du Ministère **le lundi 25 septembre** pour faire le point sur les difficultés des producteurs et les modalités de soutien envisageable.
- **Une rencontre avec le CING** a été organisée le jeudi 28 septembre. Objectif : présenter les objectifs de l'association, réaffirmer la volonté de travailler en complémentarité avec l'Appellation qui est le fer de lance de notre filière et définir les modalités de travail en commun.

JOUONS GROUPÉS !

L'association, dont l'unique finalité est de défendre tous les producteurs quels que soient le type et mode de production, de commercialisation, la taille de leur structure se doit de regrouper le maximum d'entre nous face à une crise qui semble être structurelle. Par ailleurs, même s'il s'agit d'une structure légère, elle nécessite un minimum de moyens. Vu le contexte, le choix d'une cotisation de lancement la plus modeste possible, 5€/ha, a été décidée. **Vous trouverez le bulletin d'adhésion joint dans le mail d'envoi de cette lettre.**